

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 32 (1903)
Heft: 4

Artikel: Notre enseignement est-il assez intuitif? [suite et fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et Lang-Son. Hanoï, qui devient le chef-lieu de toute la colonie, a inauguré cette prééminence par l'ouverture d'une Exposition universelle, qui paraît avoir du succès.

(A suivre.)

F. ALEXIS.

Notre enseignement est-il assez intuitif ?

(Suite et fin.)

Nos manuels de lecture sont les guides de l'instituteur pour *une partie* de l'enseignement intuitif, celui qui doit précéder et accompagner les leçons de lecture. Supposons qu'un instituteur s'astreigne rigoureusement à faire précéder la lecture d'une leçon de choses chaque fois que le sujet le comporte. Certes, ce maître aura déjà fait beaucoup pour rendre son enseignement intuitif ; mais peut-il faire davantage ? Certainement. Prenons, par exemple, le manuel de lecture du degré moyen et examinons au hasard quelques chapitres, ceux qui concernent le règne végétal. Le maître se contentera-t-il de donner, avant la lecture, une leçon sur le contenu de ces chapitres, sur les fleurs, le pommier, la sève, les céréales, les légumes, les plantes d'assaisonnement, les plantes textiles, etc. ? Evidemment, non. S'il veut rendre sa leçon vraiment intuitive, attrayante, intéressante, et, par conséquent, instructive, il portera en classe les *objets* dont il s'agit. Cela est presque toujours possible : il n'y a qu'à vouloir et à se déranger un peu. C'est là de la bonne préparation des leçons et de la bonne besogne.

Nous voulons bien reconnaître que nos leçons ne sont pas toujours basées sur la véritable intuition. Quelles en sont les causes ? Ces causes sont : une *connaissance imparfaite* du rôle de l'intuition dans l'enseignement ; l'*insouciance* du maître et parfois la *négligence* à se procurer les objets qui rendraient ses leçons intuitives. Secouons cette torpeur et cette apathie et nos efforts seront couronnés de succès.

Sans doute, les objets ne sont pas toujours à la portée du maître ; voilà pourquoi l'établissement des musées rendra d'immenses services au corps enseignant, qui aura toujours sous la main ceux dont il aura besoin. Mais, en attendant, à défaut de l'objet, servons-nous des tableaux et du dessin. Si vous êtes convaincus de l'excellence de l'intuition comme moyen d'enseignement, allons, chers instituteurs qui n'êtes pas encore entrés dans cette voie, mettez-vous résolument et immédiatement à l'œuvre.

Cet article serait incomplet si je ne parlais pas du rôle de

l'intuition dans l'étude de certaines branches qui, au premier abord, semblent pouvoir se passer de son concours. Un article de revue n'est pas un traité où l'on puisse développer un sujet sous toutes ses faces ; cependant, pour être pratique, je me servirai de quelques exemples qui seront eux-mêmes de l'intuition et qui feront mieux saisir le rôle qu'elle doit jouer dans l'enseignement.

Pour enseigner les règles de la *grammaire*, même et surtout les plus difficiles, je me servirai d'exemples tirés du livre de lecture. Ces exemples, au nombre de 3, 4..., que tous les élèves ont sous les yeux, contiennent le cas à étudier. Ils sont à la table noire ; tous les élèves sont appelés à répondre aux questions du maître et tous sont invités à déduire la règle qui fait l'objet de la leçon. D'autres exemples sont écrits à la table noire, en application de la règle trouvée, rectifiée et libellée ; puis un devoir écrit est imposé aux élèves.

S'agit-il d'étudier l'*orthographe d'usage*, de préparer dans ce but une dictée, ce travail se fait encore à la table noire, en présence de tous les élèves, qui ne sont pas de simples *auditeurs*, mais qui suivent des yeux les exercices écrits que chacun est appelé à faire à son tour. La *vue* joue encore ici le rôle principal, puisqu'il est démontré que la science de l'orthographe d'usage s'apprend surtout par cet organe.

La *géographie* ne peut se passer du concours de l'intuition. Si vous n'avez pas une carte-gravure qui vous permette de faire comprendre clairement ce qu'on entend par un lac, un port, un cap, un promontoire, un golfe, une île, une presqu'île, un détroit, etc., rendez-vous une bonne fois avec vos élèves auprès d'un cours d'eau et faites-leur voir tous ces accidents terrestres et la signification de ces termes géographiques. Complétez votre leçon devant une carte en leur montrant comment sont représentés ces mêmes accidents. A l'heure actuelle, où les gravures sont répandues partout, où chaque instituteur peut se procurer à bon compte des vues, des photographies, etc., il est assurément facile de rendre cet enseignement intuitif.

Je passe sous silence l'*histoire suisse* qui peut bénéficier largement aussi de la facilité avec laquelle on peut se procurer des gravures, tableaux, etc.

Passons à l'enseignement des *connaissances civiques* et voyons comment l'instituteur peut faire appel à l'intuition pour rendre son enseignement plus attrayant et plus profitable. Ici, tout particulièrement, il doit se rappeler ces principes pédagogiques que l'on nous a si souvent répétés, à savoir : aller du connu à l'inconnu, du simple au composé, du particulier au général, etc. Entrons dans quelques détails. S'il s'agit d'apprendre aux élèves, par exemple, ce qu'on entend par les autorités, le conseil communal, les fonctionnaires communaux, les fonctionnaires de district, etc., la première chose à faire, c'est de demander

aux élèves s'ils connaissent, par exemple, les conseillers communaux de leur localité et de les faire nommer. Leurs noms écrits, s'il le faut à la table noire, on demande aux élèves qui les a nommés, quand et pour combien d'années on les a nommés, quand aura lieu le renouvellement des conseils communaux. Même marche à suivre pour le conseil paroissial et pour toutes les autorités du pays.

Avons-nous à parler des attributions de ces autorités, demandons aux élèves ce qu'ils ont *vu faire* dans la commune : construction de bâtiments, de routes, de ponts ; endiguements ; établissement de pépinières ; reboisement de forêts ; conduite de fontaines, etc. ; écrivons au fur et à mesure à la table noire ce que nous disent les élèves et, le maître aidant, la leçon se complètera. La *vue* de toutes ces attributions semble à nos élèves une chose toute naturelle ; il n'y a rien d'inventé ; les élèves, sous la direction du maître, n'ont fait que de dire ce qu'ils ont vu faire autour d'eux. Ce tableau sera copié et le contenu sera répété à la leçon suivante.

Le maître veut-il parler de l'*organisation militaire* de la Suisse ; il prend pour point de départ de sa leçon le fait que tous nos élèves ont *vu* des soldats ; ils ont vu défiler des *compagnies*, des *bataillons*, des *régiments*, etc. Tous ces militaires ne sont pas *équipés* de la même manière et ne portent pas les mêmes armes. Ils ont vu des soldats d'infanterie, des artilleurs, des cavaliers. Ils ont remarqué aussi des officiers de grades différents. Ce sont de soldats fribourgeois, neuchâtelois, genevois, jurassiens, etc. Nos écoliers n'ont pas vu de Bâlois, de Zuricois, de Thurgoviens, pourquoi ? De ces faits vus et connus, à donner une ou plusieurs leçons complètes sur l'organisation militaire, il n'y a qu'un pas et le tableau noir devient encore ici le meilleur auxiliaire de l'instituteur et si celui-ci est habile dans l'art de dresser, séance tenante, un tableau synoptique clair, simple, précis et complet, on peut être sûr que sa leçon sera bien donnée.

Admettons encore que le maître se soit imposé la tâche d'apprendre à ses élèves les *attributions* du Grand Conseil ou de l'Assemblée fédérale. En supposant que les élèves, encore à la suite d'une bonne leçon intuitive, savent parfaitement distinguer le pouvoir législatif des deux autres pouvoirs, choisissons de préférence, pour donner ces leçons, l'époque où ont lieu les sessions. Il est probable que, d'une façon ou d'une autre, les élèves, ou quelques-uns d'entre eux, ont déjà quelques connaissances plus ou moins vagues de ce qui se fait au Grand Conseil ou à l'Assemblée fédérale. Ces *faits connus* serviront de point de départ à la leçon que l'on a en vue. Le maître prendra un journal qui rend compte des débats. Les attributions seront ainsi passées en revue et écrites à la table noire dans l'ordre où elles seront exercées par les autorités en question ; on aura procédé ainsi du *connu* à l'*inconnu*

(ou à ce qui l'est moins), du *particulier au général* ; il n'y aura plus qu'à répéter ces matières qui auront été *trouvées* par les élèves et *complétées*, au besoin, par le maître.

Je ne crains pas d'affirmer qu'il n'est pas une seule leçon de cette branche qui ne puisse être basée sur l'*intuition*. Je crois que beaucoup de maîtres ne se rendent pas un compte exact du sens qu'il faut donner à ce mot en pédagogie. Il a certainement une signification plus large, plus étendue que celle qu'on lui attribue généralement. En effet, baser son enseignement sur l'*intuition* ne signifie pas seulement que nous devons enseigner au moyen de l'*objet* ou du *tableau*, mais cela veut dire aussi que l'instituteur doit prendre pour point de départ de ses leçons des faits et des choses vus, connus et dont les élèves possèdent déjà quelques éléments. Préparons consciencieusement nos leçons, réfléchissons, cherchons ces moyens intuitifs, nous les trouverons toujours infailliblement et nous ne tarderons pas à apprécier les résultats de nos efforts.

L'enseignement des *mathématiques* à tous les degrés, depuis les éléments du calcul du cours préparatoire jusqu'aux problèmes compliqués de la VI^e série, trouvera un auxiliaire précieux dans l'emploi régulier de l'intuition.

Tout ce qui peut frapper la *vue* des élèves est de nature à pénétrer plus sûrement dans leur intelligence. L'étude du livret, la décomposition des nombres, les procédés abrégatifs, l'étude de toutes les mesures métriques, des fractions décimales et ordinaires, les mesurages divers, l'étude des figures géométriques, etc., sont autant de parties qui ne peuvent guère se passer du concours de l'intuition.

En terminant cet article, qui comporterait un développement considérable en raison de son importance, qu'on me permette d'ajouter la réflexion suivante : Beaucoup d'instituteurs croient avoir suffisamment usé de l'intuition dans leur école, parce qu'ils donnent deux ou trois leçons de choses par semaine. Ils se trompent et se font une idée bien incomplète et bien restreinte du rôle de l'intuition à l'école primaire. Elle est de toutes les leçons, de tous les instants ; c'est un auxiliaire indispensable et précieux mis à la portée de l'instituteur ; elle s'applique à tous les cours et peut rendre des services aux anciens élèves autant qu'aux débutants. En affirmant ainsi l'utilité et la nécessité de l'intuition, je suis certain de ne pas exagérer, et je n'exagère pas davantage en affirmant que notre enseignement n'est pas encore assez intuitif.

H. C.



« L'enfance qui a été le premier amour de ma vie en sera le dernier. »

Mgr DUPANLOUP.)

